

100 % Fibre

LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE



LE MOT DU
PRÉSIDENT

Vers un projet "100 % FttH" pour tous...

Le compte-à-rebours est lancé. Nous venons de passer un cap. Une étape primordiale pour mener à bien nos ambitions numériques pour le Maine-et-Loire. Suite au lancement de l'appel d'offres pour la délégation de service public en mars dernier, plusieurs entreprises se sont portées candidates.

L'ouverture des offres nous a permis de mesurer l'appétit des prétendants pour le projet de notre territoire. Les perspectives sont désormais très claires, le délégataire sera désigné cet hiver après une période automnale consacrée à la négociation avec chaque candidat.

Un choix qui, grâce au "100 % FttH" pour tous (particuliers, entreprises, collectivités), favorisera l'implantation de nouvelles entreprises en Maine-et-Loire, renforcera l'attractivité du territoire et désenclavera les zones rurales. Je tiens donc à saluer l'engagement de nos partenaires - le Département (28 M€), les Communautés de communes et d'agglomération (83 M€), la Région (23 M€), l'État (99 M€) et l'Europe (3,5 M€) - sans qui rien n'aurait été possible.

Philippe Chalopin

LA VIE DU SYNDICAT

Réception des offres, une étape essentielle pour le SMO



Les membres de la CDSP lors de l'ouverture des offres, le 8 juin.

Anjou Numérique vient de franchir une étape essentielle dans le cadre de son projet "100 % FttH" sur la totalité du territoire rural départemental. Début juin, la commission de délégation de service public (CDSP), composée de Philippe Chalopin, Marc Schmitter, Jean-Louis Roux, Dominique Ozange, Philippe Courpat et Eric Mignot, s'est réunie afin d'examiner les offres émanant du lancement de la délégation de service public en mars dernier. En clair, les élus du SMO ont ré-

ceptionné les dossiers de candidature des futurs délégataires ayant répondu à l'appel d'offres pour le déploiement de la fibre optique en Maine-et-Loire (hors zone AMII). Plusieurs opérateurs se sont portés candidats, répondant à un cahier des charges dense et précis. Une nouvelle étape a été franchie le lundi 19 juin. La CDSP s'est penchée cette fois sur l'analyse des offres. Prochaine étape, la négociation qui aboutira à la désignation du lauréat en fin d'année. Patience...

UN GUIDE POUR AIDER LES TPE-PME

L'Arcep publie une étude réalisée par l'Ifop sur le fonctionnement du marché des services de télécoms à destination des TPE-PME. Cette enquête fait apparaître que les usages numériques des petites et moyennes entreprises ne sont pas très développés et fait ressortir des difficultés et des craintes lors d'un changement d'opérateur. Aussi une démarche partenariale entre l'Arcep, la CPME, le Medef et l'Afut, a donné naissance à un guide pédagogique destiné aux TPE-PME afin de les aider dans la compréhension du marché, la définition de leur besoin et dans les critères de choix d'une offre télécoms.

Plus d'infos sur www.arcep.fr

REPÈRES

2018

C'est l'année qui marquera le début des travaux et notamment de la commercialisation des premières prises à la fibre optique. 7 ans devraient être nécessaires à la couverture totale du territoire.

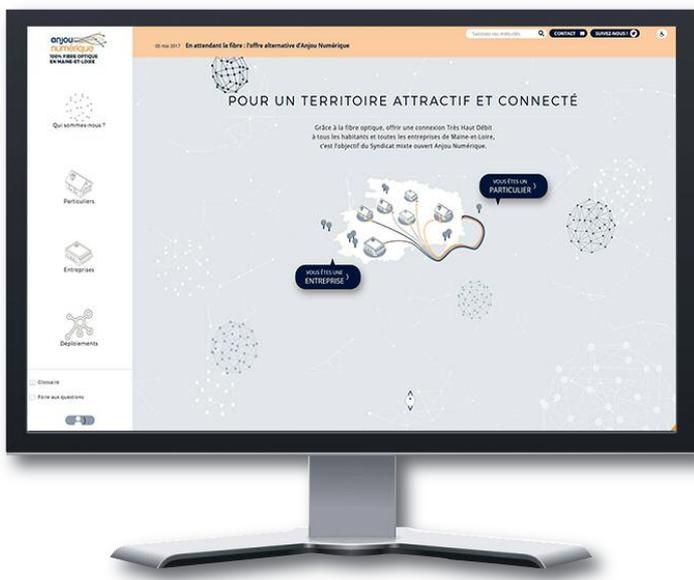
220 000

C'est le nombre de prises qui seront installées au terme de ce déploiement. Ce qui correspond à pas moins de 13 000 km de fibre optique qui seront déployés à terme.

400 €

C'est le montant de l'aide allouée par le Syndicat mixte ouvert Anjou Numérique aux usagers (particuliers ou entreprises) qui souhaitent monter en débit en attendant l'installation de la fibre optique. Des solutions alternatives (satellite, Wimax ou 4G fixe) soumises à éligibilité.

Pour tous renseignements :
contact@anjou-numerique.fr

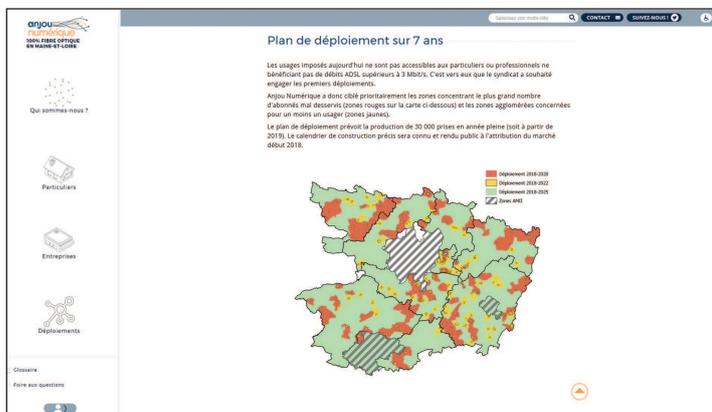


WWW.ANJOU-NUMERIQUE.FR

Anjou Numérique dévoile son nouveau site Internet

Depuis la mi-mai, le SMO Anjou Numérique détient sa vitrine sur la toile ! Créé et développé par les services du Département, ce nouveau site Internet a pour but de donner toute la visibilité nécessaire au Syndicat. Dans un style épuré aux couleurs d'Anjou Numérique, il s'adresse aux différentes cibles concernées par le déploiement du « 100 % FttH » à l'échelle du territoire départemental. Particuliers, entreprises, collectivités, élus peuvent y trouver toutes les informations utiles pour suivre et comprendre les missions et les objectifs du Syndicat d'ici à 2025. Une présen-

tation détaillée grâce à la rubrique « Qui sommes-nous ? » permet aussi de mieux connaître les acteurs (« Nos adhérents ») qui portent le projet ambitieux du SMO. Enfin, la rubrique « Déploiement » permettra, dès 2018, de connaître l'état d'avancement des travaux engagés par le Syndicat. Interactives et géolocalisées, des cartes permettront alors de suivre en temps réel les différentes phases du déploiement dans le département. « *Nous souhaitons un site clair, pédagogique et utile, nous avons réussi notre pari* », conclut Philippe Chalopin, président d'Anjou Numérique.



A L'AGENDA

04/07. Anjou Numérique, en partenariat avec la commune nouvelle Le Lion d'Angers-Andigné, organise une réunion publique, le mardi 4 juillet à 19h à la salle polyvalente d'Andigné. L'occasion de présenter le projet du SMO et de proposer les solutions alternatives (Satellite, Wimax, 4G fixe) en attendant l'arrivée de la fibre optique.

18/09. Les membres du bureau du SMO Anjou Numérique se réuniront le lundi 18 septembre de 14h30 à 16h au Sieml à Ecoflant.

17/07. La Commission de délégation de service public se réunira, le 17 juillet à l'Hôtel du Département. A l'ordre du jour : analyse des offres des candidats.

23/10. Le prochain Conseil syndical se tiendra quant à lui à la rentrée, le lundi 23 octobre à 14h30 au Sieml à Ecoflant.

L'Agglo du Choletais fait son entrée au SMO



Nouveaux visages. Xavier Testard, Pierre-Marie Cailleau et Daniel Frappeau (photo) ont fait leur entrée au SMO Anjou Numérique en février dernier. Elus de l'agglomération du Choletais, ils viennent ainsi compléter la liste des adhérents EPCI du territoire. Tout comme Roch Branchaud et Laurent Prétrot, qui siègent désormais au SMO au titre de la Région Pays de la Loire.

SUR LE FIL TWITTER
Suivez-nous : @49numerique

Vous avez retweeté France THD @FranceTHD · 5 mai
Dans le @Mans_et_Loire 365 millions € pour rendre éligibles au #FtH 100% des foyers en zone rurale cc @49numerique bt ly2oS56d

Un investissement estimé à 365 M€

Opérateur privé	128,5 M€
État	99 M€
EPCI	83 M€
Département	28 M€
Région	23 M€
Union européenne	3,5 M€

@FranceTHD. Quand la mission THD de l'Agence Numérique fait la promotion sur son compte twitter du projet du SMO, graphique à l'appui, le retweet s'impose ! La mission THD a aussi l'avantage de mettre en avant tous les projets en cours à l'échelle nationale. Eclairant...

Mobile : du nouveau sur les zones blanches

Téléphonie. Les communes de Miré, Saint-Martin-du-Bois, Le Guédéniau et Vernou-le-Fourrier sont venues compléter, par arrêté ministériel du 5 mai dernier, la liste des zones blanches centre-bourg. Elles portent à neuf le nombre de pylônes à ériger pour le syndicat Anjou Numérique. Le constructeur Axians a été retenu pour aménager les sites, qui seront ensuite exploités par Orange pour le compte des quatre opérateurs. Etudes et instructions sont en cours pour un levage prévu en fin d'année et l'activation des services au premier semestre 2018.



Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique
Hôtel du Département. 48B boulevard Foch. CS 94104
49941 Angers Cedex 9. contact@anjou-numerique.fr
www.anjou-numerique.fr @49numerique



Conception, réalisation, rédaction et iconographie : SMO Anjou Numérique